

EXTRAIT
Du REGISTRE des ARRETE du MAIRE

Le Maire de MARCILLY LE CHATEL

-Vu les articles L 131 et suivants du Code des Collectivités Locales,

-Vu la demande présentée par le Comité des Jeunes : association organisant le vide grenier à Marcilly_ le Châtel « Place de la Mairie »,« Rue du Pavé » et aux abords de la salle des fêtes le lundi 10 Avril 2023,

-Par mesure de sécurité,

ARRETE :

Article1 : En raison de l'organisation d'une brocante, la circulation et le stationnement seront interdits sur :

- La VC6 « Rue du Pavé » du 2 au 450
- Place de la Mairie

Du dimanche 9 avril 2023 à 20h au lundi 10 Avril 2023 à 18 h.

Article2 : La publicité du présent arrêté sera faite par :

- Affichage en Mairie
- Signalisation mise en place par le Comité des Jeunes

Article3 : La copie du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Boën et en Sous-Préfecture de Montbrison

Fait à Marcilly Le Châtel le 9 mars 2023

Le Maire
Thierry GOUBY

